

# AVIS DE COURSE

## Championnat de Ligue des Pays de la Loire Windsurf – Raceboard - Windfoil

Dimanche 2 Avril 2023 - CNPornic  
Grade 5A

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

- 1 **REGLES**

L'épreuve est régie par

  - 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B
  - 1.3 - les règlements fédéraux
  
- 2 **INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**
  - 2.1 Les IC seront affichés au plus tard 9h le **2 avril 2023 au Club nautique de Pornic**.
  - 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
  - 2.3 Les IC seront disponibles au plus tard le **25 mars 2023** en version électronique à l'adresse suivante : <http://www.cnpornic.com>
  
- 3 **COMMUNICATION**
  - 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'elle est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, une planche ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour toutes les planches.
  
- 4 **ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION**
  - 4.1 L'épreuve est ouverte à toutes les planches des classes :
    - **Bic 293 OD**
    - **Bic 293 +**
    - **Raceboard**
    - **Windfoil**
  - 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
    - 4.2.2 Pour la planche,
      - l'autorisation de port de publicité si nécessaire.
      - le certificat de jauge ou de conformité.
  - 4.3 Les planches admissibles doivent s'inscrire en ligne jusqu'au **25 mars à 12h**, à l'adresse : <https://cnpornic.axyomes.com/client/2-1.php?dc7a2b2c2456173daee68e1ebb32e5e9=90d4316e89a05b76bbcbc529ae4cd8ee>
  - 4.5 Pour être considérée comme inscrite à l'épreuve, une planche doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits. Le règlement se fait en ligne lors de l'inscription. Pour les inscriptions tardives, le règlement se fera le jour de l'épreuve (CB, Chèque ou Espèces).

## 5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
<i>Toutes</i>	<i>14€</i>

6.1 [DP] [NP] Les planches peuvent être tenues d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

## 8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription : le *02/04/2023* de *9h à 10h30*

8.3 Jours de course :

Date	Classe(s)
<i>02/04/2023</i>	<i>Toutes</i>

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à *11h*

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après *16h*

## 9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.2 Les planches peuvent être contrôlées à tout moment.

9.4 [DP] Les planches doivent également respecter la RCV B6.78.1 lors de la présentation au contrôle.

## 10 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

La RCV B4.50.1(a) s'applique.

### 11 LIEU

11.1 L'Annexe à l'AC *1* fournit le plan du lieu de l'épreuve.

11.2 L'Annexe à l'AC *1* indique l'emplacement des zones de course.

### 12 LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera indiqué dans les IC.

### 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)

Le système de pénalité sera défini dans les IC.

### 14 CLASSEMENT

14.2 *1* course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.3 a) Quand moins de *3* courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

c) Quand de *3* à *4* courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

c) Quand plus de *4* courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

14.4 La règle B8.5.4 s'applique pour une course dans des séries éliminatoires qui qualifient une planche pour concourir à un stade ultérieur.

14.5 La RCV B8.A8 s'applique.

### 18 PROTECTION DES DONNÉES

- 18.1** **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 18.2** **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.
- 19** **ETABLISSEMENT DES RISQUES**  
La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre de la planche, la mauvaise navigation d'autres planches, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.
- 20** **PRIX**  
Les prix seront distribués comme suit :
  - 1<sup>er</sup>/1<sup>ère</sup> de chaque série.
  - 1<sup>ère</sup> féminine de chaque série.
- 21** **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**  
Pour plus d'informations, contacter le Club Nautique de Pornic  
[02 40 82 34 72](tel:0240823472) – [infos@cnpornic.com](mailto:infos@cnpornic.com)

# ANNEXES

## Annexe I – Lieu de l'épreuve et zone de course

